



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pyralène

Question écrite n° 25783

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le fait que par une précédente question écrite (n° 11785 publiée au JO du 16 mars 1998) elle l'a déjà interrogée sur les fuites de pyralène en dehors de la zone de confinement réalisée autour de l'ancien site de l'usine de France-Transfo à Metz. La réponse ministérielle publiée au JO du 3 août 1998 indiquait que la nappe aquifère périphérique présentait une concentration de 0,67 ug/l en PCB, le seuil d'alerte pour l'eau potable étant de 0,5 ug/l. Selon un article de presse (Le Républicain lorrain du 19 août 1998), les services de la DRIRE contactés après cette question écrite auraient cependant indiqué que la pollution « ne cesse de décroître depuis cinq ans ». Afin de s'assurer de l'exactitude de cette indication, elle souhaiterait qu'elle lui indique quel est le taux maximum de PCB constaté à l'extérieur du confinement au cours des trois premiers mois de 1999.

Texte de la réponse

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative aux relevés de concentration de pyralène enregistrés à l'extérieur de la zone de confinement réalisée autour de l'ancien site de l'usine France Transfo, à Metz. On trouvera, ci-dessous, un tableau récapitulant les mesures effectuées depuis janvier 1998, les piézomètres P 4, P 7 et P'b étant situés à proximité immédiate du site et les piézomètres P 21 et P 26 étant situés à l'aval éloigné. On note l'apparition d'une valeur anormale sur le piézomètre P 21 en janvier 1999 qui n'a pu être vérifiée en avril en raison de travaux sur le site voisin des Rapides de Lorraine. Les évolutions constatées sont très irrégulières et ne permettent pas de dégager de tendance claire. L'étanchéité du confinement serait établie par l'indépendance des niveaux de piézomètres internes au confinement de ceux de la nappe extérieure au confinement. (Voir tableau dans JO correspondant).

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25783

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 1999, page 997

Réponse publiée le : 9 août 1999, page 4825